

et de la cavalerie, et réclame l'urgence, laquelle est votée à une grande majorité.

M. Raudot monte à la tribune.

Après avoir réclamé le silence, l'orateur déclare venir, au nom de la commission de décentralisation, pour demander la mise à l'ordre du jour de la loi électorale municipale.

De l'avis de l'honorable député, il y a d'autant plus d'urgence que, depuis le dépôt de cette loi, quinze jours se sont écoulés sans que rien ait été fait.

M. Raudot dit qu'en ajournant indéfiniment la mission qui lui incombe, l'Assemblée attesterait elle-même son impuissance et s'aurait plus qu'à se dissoudre.

L'orateur demande la fixation à lundi de la mise à l'ordre du jour des deux projets.

M. Bethmont demande si le moment n'est pas arrivé de revenir sur la décision qui a rendu au gouvernement la nomination des maires.

L'orateur propose, au nom de la minorité de la commission, de mettre à l'ordre du jour non pas seulement une partie de l'œuvre de la commission, mais cette œuvre tout entière.

M. Raudot, donnant la réplique à M. Bethmont, adjure l'Assemblée de s'unir sur le terrain de l'intérêt commun.

M. Waddington appuie les observations présentées par M. Bethmont et demande à l'Assemblée de ne pas se déjuger.

M. Bérauger combat la proposition Raudot et la proposition Bethmont-Waddington. Il demande que l'Assemblée mette en tête de son ordre du jour la loi électorale politique. (Bruyantes exclamations sur tous les bancs.)

L'orateur justifie sa proposition en déclarant que son vote du 16 mai portait sur une question de confiance plus que sur une question d'affaires. (Nouvelles exclamations et interruptions.)

M. Bérauger ajoute qu'il s'agit de consolider les pouvoirs du maréchal-président de la République, sur la base du septennat impersonnel.

M. Depeyre déclare que les membres du cabinet tombé le 16 mai ont hardiment provoqué le vote qui les a renversés. (Longue et bruyante agitation.)

M. Raudot s'attache à démontrer que l'Assemblée peut, sans se déjuger, adopter la procédure qu'il lui propose.

M. Balbie, au nom de la commission constitutionnelle, demande la mise à l'ordre du jour de la loi électorale municipale, puis de la loi électorale politique.

La clôture de la discussion est demandée et prononcée.

M. Lucien Brun demande que la loi électorale municipale et la loi relative à l'organisation municipale ne soient pas séparées l'une de l'autre.

L'Assemblée décide :

1° Que la loi relative à l'électorat municipal sera portée à l'ordre du jour de lundi prochain.

2° Que la loi relative à l'électorat politique n'aura pas la priorité sur la loi relative à l'organisation municipale.

M. Wallon émet l'opinion que, par ce vote, l'Assemblée renonce à organiser les pouvoirs du maréchal.

L'orateur propose de donner le 3<sup>me</sup> rang à la loi électorale politique.

Cette proposition est adoptée.

La séance est levée à 5 h. 1/4.

## BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

### Les combustibles fossiles (suite)

Dès lors on peut présumer que l'énorme consommation de houille et de ses dérivés, à laquelle on se livre partout dans ces moments de quasi-tranquillité, pourrait bien devenir un jour le principal obstacle à cet encombrement tant souhaité des produits des charbonnages, et en même temps le poids capital qui entrainerait désormais dans le sens de la hausse l'un des plateaux de la balance charbonnière, tant que les industriels se résigneront à ce que les beaux résultats de la théorie ne viennent jamais équilibrer le fléau de cette balance sur laquelle, cependant, il importe beaucoup qu'ils ouvrent les yeux. D'où l'on conclura sans doute avec nous que la marche ascensionnelle des cours des charbons, — guidée qu'elle est en cela par les lois économiques qui régissent

les transactions commerciales : celles de l'offre et de la demande, et suivant surtout que cette dernière présentera plus d'activité que la première, — sera toujours, nous pouvons l'affirmer sans crainte, la conséquence forcée de cette consommation considérable si pauvre rapport aujourdhui avec le chiffre insuffisant et pour ainsi dire stationnaire de la production.

Voilà pourquoi nous ne pouvons nous défendre de penser que la tournure presque calamiteuse de la crise que nous venons de subir devrait assez préoccuper les industriels prudents pour leur faire comprendre qu'il est temps pour eux d'avoir recours aux moyens économiques que nous indiquons plus loin, parce qu'ils offrent la plupart du temps la possibilité de mettre en mouvement, et sans nuire à leur fabrication, les mêmes quantités de force motrice qu'autrefois, sans que ces industriels se croient obligés pour cela de consommer deux ou trois tonnes de combustible, alors que, dans beaucoup de circonstances, une simple tonne serait suffisante pour obtenir une somme de chaleur égale à celle qui était obtenue auparavant avec des quantités doubles ou triples, mais dont la valeur calorifique n'était jamais, ou, du moins, rarement déterminée.

C'est ce que nous allons essayer d'établir dans le cours de cette étude, non sans avouer, avant tout, que nous ne nous dissimulons en aucune façon le caractère des objections plus ou moins judicieuses qui pourront s'élever des rangs des consommateurs de ce fossile; mais comme, après tout, nous avons la conviction profonde de ne pas commettre une exagération de mercantilisme personnel, laquelle serait fort blâmable dans un cas d'une importance aussi grande que celui qui nous engage à écrire ces lignes, nous nous empressons de déclarer de suite que rien ne nous arrêtera dans ce que nous considérons, au contraire, comme l'accomplissement d'un devoir impérieux à remplir.

Par cela même, il nous paraît assez juste d'ajouter que, dans toutes les professions qui émailent aujourd'hui l'industrie entière, bon nombre de personnes persistent encore à espérer, — et les événements semblent incidemment vouloir leur donner raison, — qu'un encombrement de charbons sur les carreaux des mines deviendrait le signal d'une baisse sérieuse de tous les combustibles fossiles; en d'autres termes, que cet encombrement produirait un recul immédiat et assuré vers les anciens prix. Malheureusement, on peut se convaincre que l'argumentation à laquelle les baissiers ont recours est tout à fait sérieuse que réelle, et la preuve en est tout établie dans ce que leur raisonnement pourrait aussi bien servir la cause contraire que celle qu'il est appelé à défendre, puisque, de leur propre aveu, la disparition de ces stocks des charbonnages déterminerait aussitôt une nouvelle reprise des cours élevés des noirs produits combustibles. Ce ne serait plus alors qu'une alternative de hausse et de baisse qu'il faudrait entrevoir dans l'avenir, suivant qu'il y aurait eu beaucoup, ou peu, ou point de charbon sur les carreaux des houillères; sans aucun doute une pareille hypothèse ne sera admise par personne, ce qui prouve assez que ce n'est pas là qu'il faut espérer trouver un motif de baisse qui nous satisfasse.

Quoi qu'il en soit, la question dégagee des suppositions gratuites qui l'obscurcissent n'en laisse pas moins l'observateur en présence d'une vérité irréfutable, à savoir que la diminution des prix des charbons, qui s'est produite vers la fin de l'année 1873 et au commencement de 1874, ne peut être attribuée qu'à la douceur de température de cette époque, au ralentissement des affaires commerciales et surtout financières, et à la fermeture d'un grand nombre d'établissements industriels résultant du fait de ce dernier et grave événement.

En présence d'une position aussi périlleuse que celle qui met en jeu ses intérêts les plus considérables et vient offrir au moule un spécimen presque inconnu des conditions douloureuses dans lesquelles les conquêtes de l'industrie ont dû s'accomplir, on se demande vraiment ce que fait l'usiner pour éloigner un danger aussi grand : évidemment rien... une étrange apathie, assez analogue au fatalisme des Orientaux, est le seul obstacle qu'il oppose à ce flot jusqu'à ce jour intermittent, il est vrai, de

— Un serrement de main, dis-je...  
— Pardon, ceci n'est pas mon secret, et je me suis laissé entraîner trop loin par votre attention de converti. Si nous nous connaissons mieux, je pourrais vous dire cette histoire dont j'ai été le témoin. Rien donc qui ne soit prouvé pour moi dans ce que vous allez taxer peut-être d'inrayable.

J'ai connu une jeune fille...  
— L'ai-je connue aussi? Excusez ma curiosité, mais il s'agit probablement de notre pays natal?

— Je ne crois pas que vous l'avez connue... j'en suis même certaine.

Cela fut dit si naturellement, que l'espèce de palpitation que je sentais tout à l'heure se souleva dans les retraites involontaires de mon cœur s'apaisa; je m'étais trompé... J'allais entendre l'histoire de l'importe qui.

Inutile de vous nommer les personnages; l'un a disparu; quant à l'autre, on en a dit du mal dangereux à révéler. Elle passait pour coquette et folle... et se mourait au dedans de tendresse et de sensibilité... mais de tendresse et de sensibilité raisonnées... Il faut tout vous dire, c'était une vision d'enfance. L'objet de ce culte et de ce dévouement intérieurs n'en a jamais rien su... il n'a pas su comme l'imagination d'une petite pensionnaire s'était attendrie de le voir si triette aux promesses du jour, avec sa tunique de

jeune fille ont suivi ses premiers pas dans le monde. Mon amie est assez bien posée et d'une figure agréable; elle a eu plus de demandes qu'elle n'eût voulu... j'ai connu toutes ces demandes, il y en avait d'absolument acceptables... sans je ne sais quelle ombre qui venait lui soupirer : Tu n'es pas libre, attends... Rappelle-toi ce regard, cette étreinte imprévue de vos mains... Bref elle ne s'est pas mariée, et le temps a marché et mis le sceau d'une résolution définitive à ce qui n'était d'abord que simple délai. Vous croyez peut-être qu'elle est aigrie, qu'elle en a voulu à celui que, d'après ces vagues indications, elle pouvait regarder comme traître à un engagement muet? Eh bien, non... Elle lui a voué toute sa pensée, et même une certaine reconnaissance.

Laurence me conta cette histoire d'une voix égale, sûre d'elle-même, sans attendrissement. Tout au plus, à la précipitation du débit, suragrain-on qu'elle avait souffert depuis longtemps de la conter et qu'elle éprouvait cependant par avance quelque remords de son indiscrétion. Moi j'avais le plus grand mal à retenir une larme, malgré le flegme de ma voisine.

— En raison même de mes précédentes objections à l'endroit du mariage madame, j'aurais tenu pour bonheur divin d'épouser une femme de ce caractère. Mais lorsque, ainsi que moi, on arrive habituellement un peu trop tard

la rareté et des hauts prix des combustibles qui devraient tant l'affliger.

« Cependant, dit M. G. Tissandier, la question est évasive, sinon pour la génération actuelle, du moins pour les peuples futurs; elle excite au plus haut point l'intérêt de l'Angleterre et de la Belgique qui interrogent avec inquiétude leurs amas de charbon fossile. Ces pays commencent à les exploiter avec économie pour mourir le plus tard possible. Ils utilisent des houilles qu'on rejetait autrefois. Ils organisent des mécanismes ingénieux et économiques pour rendre le prix de revient minimum. Ils cherchent les moyens de pénétrer dans les plus grandes profondeurs des houillères, pour ne rien perdre, pour tout utiliser. »

Certes, de pareils présentiments devaient appeler d'assez prudentes précautions, et si l'industrie, à l'heure de leur réalisation, se trouve prise au dépourvu, elle ne devra s'en prendre qu'à elle-même de cette imprévoyance, d'autant plus que l'épuisement des stocks de ces précieux fossiles est chose prévue et calculée depuis longtemps; d'autant plus que l'Angleterre et la Belgique en sont presque arrivées déjà à la fin de leur extraction de charbon à gaz, — une qualité particulière propre à l'éclairage, à la fabrication du fer et de l'acier et sans laquelle il est impossible de forger, de puddler, etc.; — d'autant plus enfin que notre voisine d'outre-Manche, plus riche à elle seule en terrains carbonifères que le reste du continent européen, ne posséderait plus que pour deux à trois siècles de charbon de terre. Il faut admettre alors qu'une pensée profondément égoïste, comme notre époque en fait tant école, pourrait bien avoir dû domicilier dans le cerveau des industriels et leur faire tenir le raisonnement suivant : Mais qu'est ce que tout cela peut nous faire après tout. Si la hausse inquiétante des charbons vient nous surprendre de nouveau, malgré de nombreux avertissements, notre génération évitera du moins les ruines qu'accumulerait dans le monde des travailleurs le manque absolu de combustible; fort heureusement nous n'en sommes pas là, et si un nouveau produit d'alimentation de nos foyers ne se découvre pas d'ici à l'épuisement prédit par les Jérémiades de la géologie, nos arrière-petits fils, eux, s'en tireront comme ils pourront : le cœur de l'homme est-il assez grand pour qu'il éprouve le besoin de s'inquiéter du sort de ceux dont l'existence est séparée de la sienne par des centaines d'années. Incinons-nous donc devant la hausse et dormons tranquille. »

On le voit, aucun souci pour le présent et pour l'avenir, tel paraît être, quoique présenté sous la forme supposée, le bilan de quiétude de l'industrie, qu'on pourrait traduire par cette phrase célèbre : « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. » Et ce qui vient confirmer ces déplorables suppositions et dérouter l'imagination de l'observateur le plus profond, c'est qu'aux sages prévisions émises par les géologues, sur l'épuisement relativement prochain de la houille, l'industrie semble y répondre, comme à un défi de mort, par un gaspillage effréné, qui n'a d'excuse que le manque de connaissances de ceux qui le commettent. Qu'on veuille bien écouter ce qu'en dit l'ingénieur W. Born, que nous prenons au hasard entre mille :

« Quand on considère la grande quantité de combustibles qu'une usine consomme, relativement au travail utile produit, dit ce sage observateur, on doit reconnaître que c'est généralement dans cette partie de l'exploitation qu'on agit avec le moins d'intelligence. »

Beaucoup de fabricants dépensent journellement des sommes énormes en charbon, mais très peu d'établissements se rendent compte du travail utile obtenu par le système de chauffage qu'ils emploient, pas plus qu'ils ne se rendent compte de la quantité de vapeur produite avec une quantité donnée de combustible.

Bien coup d'industriels travaillent sans connaître la valeur calorifique de leur charbon, avec lequel il n'est jamais fait d'expériences, afin de connaître exactement ce qu'il peut rendre; ils ignorent la différence de chaleur produite avec un bon ou un mauvais foyer, — différence qui peut aller jusqu'à 30 0/0; — ils n'ont aucune notion sur la manière dont s'accomplit le phénomène de la combustion,

partout où l'on va... il faut bien se consoler avec des théories et des maximes.

Et puis bêtement, comme un homme qui vient de l'échapper belle à ne pas pleurer, je lui dis :

— Mais... je vous le répète... nous sommes un peu cousins !

— A quel propos cette revendication ?

— Vous l'avez deviné, madame. J'ai quelque droit à vous offrir, à vous et à ce qui vous entoure, mes services dans Paris.

— A nous faire votre visite? nous n'en recevons pas !

— Je le regrette, madame !

— Tenez, voici mon père qui rentre avec M. X...

A ce moment la maîtresse de la maison vint nous rejoindre tout à fait.

— Vous m'avez empêché, me dit elle, de vous présenter tout à l'heure... Je prends ma revanche. Pourquoi, mon sieur Evariste, si vous êtes sûr de connaître Laurence, l'appellez vous madame? C'est mademoiselle qu'il faut dire.

— Pourquoi vous n'avez pas deviné, voici tout de même un gage, fit Laurence avec un sourire de bonne fée, en avançant une main que, cette fois, je ne laisserai plus s'en aller de la mienne.

FIN.

c'est-à-dire ce que vaut la formation de l'acide carbonique et de l'oxyde de carbone. Ils ne savent enfin rien des éléments scientifiques qui leur sont nécessaires pour contrôler leur fabrication. Mais ils croient être des hommes fort compétents, parce que, pendant de nombreuses années, ils ont calculé leurs dépenses en combustibles et qu'ils ont souvent visité les foyers de leurs chaudières.

Néanmoins, continue le même auteur, il est à remarquer qu'on a fait de grands progrès dans la construction des machines à vapeur, et l'utilisation pratique et rationnelle de la vapeur, tandis que pour ce qui regarde la production de la vapeur même, il y a une foule d'opinions divergentes, dont fort peu sont basées sur une expérience raisonnée et intelligente. »

On demande que la chaudière ne coûte pas cher; par suite de la concurrence on a fait des propositions qui ne font que diminuer le prix de construction au détriment de la consommation en combustible. Peu importe, dit-on, le destinataire n'y verra tout de même que du feu !

Nous nous arrêtons là, car ces faits d'une réalité trop évidente, joints à la rareté et aux prix élevés de divers combustibles, avec lesquels il faudra bien compter désormais, nous font-il pas entrevoir un avenir des plus sombres réservé à notre industrie, si importante et si digue d'intérêt; surtout quand ces faits, corroborés par d'autres actes que nous révélerons plus loin, laissent l'opinion s'égarer jusqu'au point qu'il est possible d'entendre avouer que, en matière de charbon de terre, les intérêts du producteur et ceux du consommateur ne peuvent être incompatibles? Il serait bientôt temps que cette assertion devint une vérité, car, au regret de tous, on ne peut voir dans ce sentiment qu'une opinion paradoxale, dont les déceptions qui accablent l'industrie semblent confirmer en tout point ce qu'il est possible d'en dire.

Un simple relevé de cotes de bourse fera mieux sentir, du reste, ce qu'il y a de vrai, de possible, dans cette comptabilité d'intérêts entre le producteur et l'acheteur. En 1873, les Lens s'élevaient de 9,100 fr. à 18,500 fr. — Le *Stimulus* de Bully Grenay, de 430 fr. à 1,050 fr.; — les Courrières, de 11,500 fr. à 23,000 fr.; — le *doublet* d'Aniche, de 8,000 fr. à 16,500 fr.; — enfin les mines d'Azin — actions ou parts — qui en 1872 se cotent et se vendent 280,000 francs — soit déjà 180,000 fr. de prime, — un assez joli bénéfice, on le voit, — étaient cotées dans les Bourses de fin novembre dernier 500,000 fr. ! ... Et tout cela pendant que l'industrie, à dix fois, voyait les prix des combustibles marcher de pair avec cette hausse formidable des valeurs de charbonnages.

Alors, dit M. Simonin, que nous ne sommes encore parvenus, à notre honte, qu'à utiliser 10 à 12 0/0 du charbon de terre, ce pain de l'industrie comme, on l'a appelé quelque part, sans doute pour rappeler à tous ceux qui l'emploient qu'il ne doivent faire usage de ce précieux fossile qu'avec intelligence et économie, et qu'il doivent le tenir en même estime que notre aliment quotidien, que l'auteur de cette figure a entendu symboliser.

La houille ou charbon de terre est un composé qui renferme parmi ses éléments constitutifs, de notables quantités de carbone et d'hydrogène, plus d'oxygène en infinité moins grande abondance, parfois un peu d'azote, et presque toujours, en plus ou moins grandes proportions, différentes substances minérales qui lui sont peu favorables, comme les pyrites ou persulfures de fer, etc. Les divers éléments qui constituent le combustible par excellence, offrant la même composition que tous les végétaux, permettent de supposer que la houille est le résultat de la décomposition de ceux qui ont dû étendre leur verdure, pendant une longue période, à la surface des continents, — il y a quelque dix milliers de siècles sans doute, — ou tout au moins que cette composition est une modification profonde du règne végétal antérieur à l'époque des formations houillères. La densité de la houille varie ordinairement de 1,2 à 1,4.

Nous n'avons pas la prétention de faire ici un cours de chimie et de géologie appliqués à l'industrie, mais nous tenons à cette éducation pour l'intelligence de ce que nous avons à dire.

On nous écrit de Lys-lez-Lannoy, le 29 mai 1874 :

Permettez moi de venir entretenir les lecteurs de votre estimable journal d'une petite fête qui a eu lieu ici lundi dernier et qui honore ceux qui en ont été les promoteurs.

Quelques jeunes gens de notre commune se réunissant habituellement le dimanche et que leur cordialité et leur franche galté ont fait surnommer la *Bande Joyeuse*, ont eu la bonne pensée de venir au secours des pauvres, toujours trop nombreux, en organisant une fête à leur bénéfice. Ils se mirent donc résolument à l'œuvre et leurs efforts furent couronnés d'un plein succès. Un théâtre improvisé avait été orné avec goût, différentes chansonnettes ont été dites avec beaucoup d'entrain; une comédie-bouffe a suivi et a été fort bien rendue, si l'on considère qu'il n'y avait là que des débutants; puis un chœur a été exécuté aux applaudissements des spectateurs. Enfin une tombola a terminé la séance. En un mot tout a parfaitement réussi et la somme nette versée dans la caisse du Bureau de Bienfaisance se solde par un chiffre assez important.

Honneur donc à ces jeunes Lyssois qui consacrent ainsi leurs loisirs au soulagement des malheureux ! Cela leur préserve un bel avenir.

UN DE VOS LECTEURS.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés par la *Concordia*, sur la place Ste-Elisabeth, le lundi 1<sup>er</sup> juin 1874 à 8 heures :

- 1<sup>o</sup> Allegro militaire;
- 2<sup>o</sup> Fantaisie sur *Sémiramis*;
- 3<sup>o</sup> Marche;
- 4<sup>o</sup> *Un Mariage breton*;
- 5<sup>o</sup> Mazurka;
- 6<sup>o</sup> *Beatrice di Tenda*.

M. BERNARD LEVY, l'habile chirurgien-dentiste de Paris, en ce moment à Lille où il obtient le plus éclatant succès, viendra passer quelques jours à Roubaix dans la première semaine de juin et descendra à l'hôtel Ferraille.

**Etat-civil de Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 7 mai 1874. — Angèle Vandebroek, 2 mois, rue d'Espagne. — Albert Serouille, 14 jours, rue des Arts. — André Wardavoy, 53 ans, tailleur de limes, rue Notre-Dame. — François Meurisse, 61 ans, charpentier, rue Notre-Dame. — Pierre Sprit, 25 ans, tissier, au Tilleul. — Zélia Benteux, 1 an, rue de Soubise. — Jules Vanhuyse, 2 ans, rue de la Perche.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 27 mai 1874. — Maria Maertens, rue du Flois. — Louis Sormay, rue Neuve du Fontenoy. — Marie Heirman, rue du Parc. — Marguerite Lefebvre, à la Poternerie.

**Etat-civil de Tourcoing.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 28 mai. — Sophie Delecombe, aux Phalampins. — Marie Orimprez, rue de Jean le Grand. — Marie Gaud,

On comprend sans peine qu'à la simple inspection il soit difficile, pour ne pas dire impossible, d'estimer exactement la qualité d'un combustible, et pour l'industrie cependant c'est une affaire capitale; néanmoins, une grande habitude peut permettre de tirer certaines inductions de cet examen, en essayant, par un moyen de comparaison quelconque, de constater, par exemple, qu'un charbon est léger, friable, oui; mais qu'il est exempt des chivages réguliers, nous le voulons bien encore; qu'enfin il renferme des quantités plus ou moins appréciables de pyrites, auxquelles sont dues la détérioration rapide des chaudières et souvent leur explosion, et ailleurs l'incendie spontané des tas de houille par la décomposition de cette combinaison naturelle du soufre avec le fer ou le cuivre, oh! alors, nous ne pouvons qu'affirmer l'impossibilité d'un pareil fait. D'autres cas peuvent encore se présenter, mais nous en restons là pour ne pas fatiguer le lecteur.

(A suivre.)

## Roubaix-Tourcoing

### ET LE NORD DE LA FRANCE

On a lu aujourd'hui dans nos églises, au prône de la messe paroissiale, une lettre pastorale de Mgr le cardinal-archevêque de Cambrai, au sujet de son voyage à Rome. Nous publierons cette lettre demain.

Hier est venu devant le tribunal correctionnel de Lille le procès intenté au *Progrès du Nord* et à l'*Echo du Nord* pour fausse nouvelle et diffamation à l'égard d'ordres religieux établis à Lille.

Après l'interrogatoire de MM. Masure et Verly, M<sup>re</sup> Gustave Théry a pris la parole au nom des RR. PP. Dominicains et des RR. PP. Jésuites. M<sup>re</sup> Pierre Legrand et M<sup>re</sup> Oviguer ont présenté la défense des inculpés. Le jugement a été mis en délibéré; il sera rendu le 8 juin.

Nous apprenons que la société protectrice des animaux vient de décerner une médaille de bronze à un de nos concitoyens, M. Pierre Holvoet, carrossier, rue de la Redoute, inventeur d'un nouveau système d'attelage articulé pour véhicule à un ou deux chevaux. M. Holvoet a obtenu un brevet d'invention pour ce système.

En 1860, la société universelle des Arts et manufactures de Paris avait décerné à M. Holvoet une médaille pour un nouveau système de ressort pour voitures dites Magenta.

On nous écrit de Lys-lez-Lannoy, le 29 mai 1874 :

Permettez moi de venir entretenir les lecteurs de votre estimable journal d'une petite fête qui a eu lieu ici lundi dernier et qui honore ceux qui en ont été les promoteurs.

Quelques jeunes gens de notre commune se réunissant habituellement le dimanche et que leur cordialité et leur franche galté ont fait surnommer la *Bande Joyeuse*, ont eu la bonne pensée de venir au secours des pauvres, toujours trop nombreux, en organisant une fête à leur bénéfice. Ils se mirent donc résolument à l'œuvre et leurs efforts furent couronnés d'un plein succès. Un théâtre improvisé avait été orné avec goût, différentes chansonnettes ont été dites avec beaucoup d'entrain; une comédie-bouffe a suivi et a été fort bien rendue, si l'on considère qu'il n'y avait là que des débutants; puis un chœur a été exécuté aux applaudissements des spectateurs. Enfin une tombola a terminé la séance. En un mot tout a parfaitement réussi et la somme nette versée dans la caisse du Bureau de Bienfaisance se solde par un chiffre assez important.

Honneur donc à ces jeunes Lyssois qui consacrent ainsi leurs loisirs au soulagement des malheureux ! Cela leur préserve un bel avenir.

UN DE VOS LECTEURS.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés par la *Concordia*, sur la place Ste-Elisabeth, le lundi 1<sup>er</sup> juin 1874 à 8 heures :

- 1<sup>o</sup> Allegro militaire;
- 2<sup>o</sup> Fantaisie sur *Sémiramis*;
- 3<sup>o</sup> Marche;
- 4<sup>o</sup> *Un Mariage breton*;
- 5<sup>o</sup> Mazurka;
- 6<sup>o</sup> *Beatrice di Tenda*.

M. BERNARD LEVY, l'habile chirurgien-dentiste de Paris, en ce moment à Lille où il obtient le plus éclatant succès, viendra passer quelques jours à Roubaix dans la première semaine de juin et descendra à l'hôtel Ferraille.

**Etat-civil de Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 7 mai 1874. — Angèle Vandebroek, 2 mois, rue d'Espagne. — Albert Serouille, 14 jours, rue des Arts. — André Wardavoy, 53 ans, tailleur de limes, rue Notre-Dame. — François Meurisse, 61 ans, charpentier, rue Notre-Dame. — Pierre Sprit, 25 ans, tissier, au Tilleul. — Zélia Benteux, 1 an, rue de Soubise. — Jules Vanhuyse, 2 ans, rue de la Perche.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 27 mai 1874. — Maria Maertens, rue du Flois. — Louis Sormay, rue Neuve du Fontenoy. — Marie Heirman, rue du Parc. — Marguerite Lefebvre, à la Poternerie.

**Etat-civil de Tourcoing.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 28 mai. — Sophie Delecombe, aux Phalampins. — Marie Orimprez, rue de Jean le Grand. — Marie Gaud,